

POLE ECOUTE

Lycée Schattenmann - Bouxwiller

Les accompagnements sont proposés dans l'objectif d'un mieux vivre à l'école

Ces accompagnements sont gratuits dans le cadre de la scolarité au Lycée Schattenmann et sont rendus possibles grâce à la contribution forfaitaire de solidarité que les parents versent à l'école tous les mois, en fonction de leurs revenus. Les parents qui, de par leurs revenus ne la payent pas, bénéficient tout de même de l'accompagnement gratuit au sein du lycée.

Comment ça se passe concrètement ?

Avec Nicolas Brulin

L'élève prend directement rendez-vous auprès de Nicolas Brulin.

Les rendez-vous sont confidentiels et soumis au secret professionnel.

Avec Aurore Braun

Les accompagnements se mettent en place sur demande de l'élève avec l'accord des représentants légaux ou sur prescription médicale. Ils sont complémentaires à une prise en charge globale et ne se substituent à aucun traitement, remède, prise en charge médicale, paramédicale, psychiatrique ou psychologique. Ils sont confidentiels et soumis au secret professionnel.

L'élève qui le souhaite prend contact pour un premier rendez-vous avec Aurore Braun. Le premier rendez-vous se passe sous forme d'entretien préalable où il lui est demandé quels sont ses besoins et expliqué les accompagnements proposés : écoute, médiation artistique, art-thérapie conventionnelle, art-thérapie contemporaine© ou mixage de ces différentes possibilités.

Il lui est également demandé si l'accompagnement est souhaité de manière ponctuelle (à la demande) ou de manière régulière. S'il y a régularité, il lui est demandé le rythme des rendez-vous qui lui convient. Une fois ceci défini, et si l'accompagnement demandé est régulier, un message sur MBN est envoyé aux parents des élèves de moins de 18 ans afin de leur demander leur accord.

Vous trouverez plus d'informations sur l'art-thérapie et la médiation artistique proposées sur www.acoeur-et-accord.fr